

Important projet, la salle polyvalente de Cossonay est en bonne voie 12



Le festival aubonnois Melting Pot repart à l'aventure, et pour la bonne cause! 15



Forward renoue avec la victoire dans un match houleux 16



## Une eau à nouveau cristalline, ou presque!

Par Pierre Masson

### REGION | ENVIRONNEMENT

Six ans après sa mise en place, le programme d'assainissement du Boiron a permis de restaurer la diversité biologique du cours d'eau. Et les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à y adhérer.

Il y a quelques années, le Boiron était une des rivières les plus polluées du canton. Elle est toutefois en train de retrouver une bonne qualité d'eau grâce au programme mis en place il y a maintenant six ans par le SESA (Service des eaux, sol et assainissement). Un programme pilote, cité en exemple dans le canton, qui vise à diminuer un maximum la pollution des eaux en incitant les agriculteurs à prendre des mesures «écologiques». Les professionnels des 15 communes du bassin-versant sont invités à y participer.

Les efforts entrepris par ces derniers, soutenus financièrement par la Confédération et le canton, ont ainsi permis de réduire la quantité de produits phytosanitaires déversés dans le cours d'eau. Et de restaurer ou renforcer la diversité biologique sur une grande partie de son tracé, pour le bien de la faune et de la flore. «Le bilan est largement positif. On n'a certes pas atteint tous nos objectifs, mais les deux tiers de la rivière ont été rétablis», note avec satisfaction Raymond Vallier, ingénieur agronome au SESA. «La qualité de l'eau a clairement été

améliorée, notamment en amont, qui est de fait le secteur le moins pollué.»

Mis en place il y a six ans, le programme entre aujourd'hui dans sa deuxième phase.

#### 160 agriculteurs

Le périmètre a en effet été étendu à l'ensemble du bassin versant, en incluant les affluents du Boiron (300 ha supplémentaires dans les communes de Ballens et Apples), et le catalogue de mesures a été élargi. Le renforcement des aides financières et les séances d'information ont incité de nouveaux agriculteurs à y adhérer. Ils sont aujourd'hui plus de soixante à avoir signé un contrat, ce qui représente quelque 850 ha de surface cultivable, soit une progression de 24% en une année. «Ce programme d'assainissement a permis de sensibiliser les agriculteurs, qui, au départ, se montraient parfois réticents, se réjouit Raymond Vallier. Ils craignaient que le canton vienne jouer les gendarmes, et leur mettre des bâtons dans les roues. Mais maintenant qu'il a fait ses preuves, il

est beaucoup plus facile de convaincre les derniers hésitants.»

Les agriculteurs ont la possibilité de souscrire à diverses mesures plus ou moins contraignantes (remplacement des herbicides les plus nocifs par des produits moins polluants, semis croisés pour retenir l'eau, désherbage

mécanique, etc.) afin d'éviter de polluer les eaux. Ils sont aussi incités à nettoyer leur pulvérisateur et autres machines à la station de lavage de Denens, qui a été améliorée cet hiver. Certains agriculteurs ont aussi investi dans des machines permettant de renoncer aux herbicides. «Près de

20 ha de cultures spéciales sont cultivés sans herbicides, dont près de la moitié sur des parcelles à risque», se réjouit Raymond Vallier. «Le canton joue un rôle de premier plan, et ce programme devrait en inspirer beaucoup d'autres un peu partout en Suisse.»



### «Les mentalités ont beaucoup évolué ces dernières années!»

Membre du comité du projet Boiron, **Gérald Petit** a adhéré au programme depuis le début. Cet agriculteur de Lully, qui cultive 15 hectares de grandes cultures (blés, colza, orge, pois, etc.) et 26 hectares de vignes, a souscrit à diverses mesures (semis croisés, renoncement à des herbicides virulents, etc.), qui n'engendrent pas selon lui d'inconvénients majeurs. «On a un peu plus de travail que par le passé, mais cela ne me pose pas de problème car on a la satisfaction de contribuer à un projet écologique. Et d'un point de vue économique, on s'y retrouve tout à fait, grâce aux diverses compensations financières.»

Celui qui est chef de culture pour la Maison Bolle va aussi nettoyer gratuitement ses machines au centre de lavage de Denens une fois tous les dix jours. «Jusqu'à peu, nous n'étions pas sensibilisés à la problématique environnementale. On vidait le contenu de nos machines à même le champ, ou dans la fosse à lisier et ça finissait dans la rivière. Les mentalités ont beaucoup évolué! Il faut dire aussi que les machines sont plus performantes, et qu'il y a moins de gaspillage.» Last but not least, Gérald Petit a opté pour un désherbage mécanique. Lui et quatre autres agriculteurs du coin vont ainsi investir dans une machine ingénieuse permettant de renoncer aux herbicides, qui abyme la mauvaise herbe, mais sans la faucher.

## Plantation d'arbres pour s'amuser et réfléchir

### APPLES

L'Association nature et patrimoine a joint l'utile à l'agréable pour sensibiliser les enfants.

Présidée par Denis Gauthier, l'Association nature et patrimoine d'Apples et environs (ANPA) a mis sur pied une jolie opération. Lors du dernier marché villageois, en 2010, les membres avaient en effet sensibilisé les enfants via un atelier de plantation de jeunes plants d'arbres, en leur promettant qu'une fois

devenus grands, ils pourraient alors les planter dans la nature.

C'est chose faite depuis le samedi 2 avril, où près de 60 enfants ont été invités près d'un talus entre le village et le quartier de Lèvermont. Sous la direction d'Eric Fazan, tous ont pu le faire en s'amusant, mais en bénéficiant aussi des explications claires pour connaître l'utilité d'une telle démarche. Laquelle vise naturellement le développement de la faune et de la flore, mais veut aussi redonner un peu de verdure à des territoires dont les constructions ont pris beaucoup de place au fil des ans. L'ANPA organise aussi des conférences des activités publiques. C. Jot.



Eric Fazan et Giorgio Anastopoulos ont guidé les enfants. Jot.

## Nouvelle convention

### YENS

Un accord entre Dame Tartine et l'AJEMA va faciliter le quotidien des parents qui placent leurs enfants.

Avec effet rétroactif au 1er janvier 2011, un accord de collaboration est intervenu entre la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (AJEMA) et Dame Tartine, la structure en place à Yens. Cet accord offre aux 2800 habitants du Réseau Dame Tartine (Denens, Lussy-sur-Morges, Villars-sous-

Yens et Yens) un accès à d'autres places dans les communes alentours, ce qui représente une belle opportunité pour des familles. Cette collaboration à l'intérieur du réseau va permettre de mieux gérer la vie familiale et la vie professionnelle. «Il faut saluer l'esprit d'ouverture des deux réseaux d'accueil et leur volonté de faciliter le quotidien des parents», indiquent les responsables.

Cette convention s'ajoute en effet aux six autres déjà signées par l'AJEMA avec ses voisins, preuve d'une grande avancée dans le domaine, malgré le coup de frein enregistré lundi dans la commune de Tolochenaz. G.P.